

RAPPORT ANNUEL 2009 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL

Le comité est composé de Mme Nathalie Pichard, (présidente), Mme Susan Killias (vice-présidente) et M. Laurent Perrinjaquet (représentant étudiants, étudiant en Physique – Master).

Il est assisté dans sa tâche par Mme Isabelle Cahour, et Mme María del Carmen Alegre, (secrétaire).

En 2009, le Conseil de fondation s'est réuni à quatre reprises, et a pris les décisions suivantes :

Allocation stratégique

Le Conseil de Fondation décide de conserver l'allocation stratégique malgré la situation économique difficile qui a débuté dans le derniers tiers de 2008.

Prêts Poséidon

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, 36 prêts ont été accordés à des étudiants disposant de peu de ressources, en vue de l'achat d'un ordinateur portable.

Le dossier, géré jusqu'à maintenant par l'UBS, a été transféré au Crédit Suisse au vu du départ de la banque UBS de la place. En 2009, il y a eu 12 ouvertures de comptes auprès de l'UBS (de janvier à septembre 2009) et 24 auprès du Crédit Suisse (de septembre à décembre 2009).

Ce programme sera poursuivi en 2010 avec le Crédit Suisse.

Financement de projets par la FEE (cf. document annexe « Soutiens de la FEE 2009, Bilan financier des projets »)

La Fondation a décidé dans sa séance du 13 mai 2008 de soutenir financièrement un certains nombre de projets destinés aux étudiants. Ces soutiens ont été réalisés en partie sur 2009, certains devant être finalisés en 2010.

Bicincittà : Mise en service de Campus Roule « Bicincittà », prêts de bicyclettes sur le campus UNIL-EPFL. La première tranche du financement prévu à cet effet (2 x 150'000.- CHF) a été versée en 2009, la seconde étant prévue pour 2010. Le projet connaît un grand succès, puisque plus de 2'000 utilisateurs étaient enregistrés deux mois seulement après la mise en place des installations, en juin 2009.

La FEE a pu ainsi augmenter sa visibilité, car elle a été citée dans les principales dépêches et articles écrits sur le sujet (ATS, 24 Heures...).

MedicalServices : Engagement d'une infirmière « scolaire » au service des étudiants, en coopération avec l'OMSV (organisme médico-social du Canton de Vaud). Le projet a été financé à la hauteur de 50'000.- CHF comme convenu pour 2009. Si l'expérience est confirmée pour la suite, un montant identique sera versé en 2010 et en 2011.

Les Estudiantines : Un acompte de 400'000.- CHF par le biais d'achat de parts dans la Coopérative des Estudiantines a été versé, cet argent devant comme convenu servir pour l'achat d'ameublement des chambres d'étudiants dans les logements qui leur sont destinés (Laurent Perrinjaquet, membre du Conseil de Fondation a participé au choix des meubles). La première tranche du financement prévu à cet effet (2 x 400'000.- CHF) a donc été versée en 2009, la seconde étant prévue pour 2010. Toutefois et compte tenu du coût effectif du mobilier, cette 2^{ème} tranche est ramenée à 300'000.- CHF.

Par ailleurs, il a été proposé à la FEE de siéger au Conseil d'administration de la Coopérative des Estudiantines. Ce poste sera occupé par délégation par Catherine Vinckenbosch, Cheffe du Service des Affaires Estudiantines de l'EPFL ; Isabelle Cahour y sera invitée permanente (sans droit de vote), en tant que responsable de la gestion de la Fondation.

Objectif Campus : La FEE a été sollicitée pour le financement d'une partie de l'aménagement du campus et avait donné en 2008 un préavis favorable en ce qui concerne sa participation à la construction d'une maison pour les associations d'étudiants. Ce financement a été rediscuté en 2009. La Fondation ne sera vraisemblablement pas propriétaire des lieux mais pourra bénéficier d'un droit de superficie.

Le projet a été ajourné pour 2011 au plus tôt. Les discussions continuent, mais sans décision ferme tant qu'il ne sera pas mieux documenté.

Piano : L'Association des étudiants en architecture (ASAR) a hérité d'un piano, placé dans la cafétéria Giacometti. Les frais de réparation, env. 3'000.- CHF, ont été pris sur le fond « projet étudiants ». Il n'est pas prévu de couvrir les frais d'entretien à venir, ces derniers étant à la charge de l'Association.

Logo et identité visuelle pour la FEE

La Fondation s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle avec un logo, afin de pouvoir l'apposer sur les différents « objets » financés par la Fondation. Le coût de cette opération s'est élevé à un peu moins de 2'500.- CHF. (cf. document annexe « Soutiens de la FEE 2009, Bilan financier des projets »)

Dans le courant du mois de novembre, parallèlement à la recherche d'un nouveau membre étudiant pour le Conseil de Fondation, M. Perrinjaquet terminant ses études début 2010, une campagne de publicité « identité visuelle de la FEE » sous forme d'affiches a été lancée. Un budget de 10'800.- CHF pour cet exercice a été accepté. Pour information, la facture définitive, payée en janvier 2010 est d'un peu moins de 6'900.- CHF.

Fonds des professeurs – FIDU 1

Historique : Suite à la dissolution de la SAL (Société d'aide aux laboratoires), il a décidé de confier à la FEE la gestion à titre fiduciaire des fonds de professeurs qui composaient cette structure, ainsi que des fonds liés à des prix pour les étudiants. Cette solution a été préconisée, afin que ces fonds de tiers puissent recevoir une rémunération sur capital. Elle s'est avérée bonne tant que les rendements des placements ont été bons. Suite cependant à la débâcle économique de 2008, des propriétaires de fonds ont manifesté leur mécontentement à la vue de la diminution de leur capital disponible.

Le Conseil de Fondation a donc décidé d'entamer en 2009 les démarches nécessaires pour rapatrier ces fonds sur des fonds de tiers gérés par l'EPFL. Cela devrait être effectif en 2010. Les fonds liés aux prix devraient par contre rester sous la gestion de la Fondation.

Présentation des comptes 2009 et gestion comptable

Les comptes tels que présentés lors de la séance du 15 juin 2010 ont été approuvés par le Conseil. Copie du procès-verbal de cette séance, signé, est joint en annexe.

Sur le plan comptable, le total du bilan s'élève à CHF 11'385'256.54 (2008 : CHF 10'348'018.55). L'exercice sous revue présente un excédent de produits de CHF 827'700.65 (2008 : excédent de charges de CHF 1'910'785.64).

D'un point de vue bilanciel, l'exercice a été marqué par une reprise des marchés qui a eu pour conséquence de voir la provision pour moins-value sur titres passer de CHF 1'656'113.03 à CHF 563'148.08, d'où un accroissement de la valeur patrimoniale de CHF 1'092'964.95.

Sur le plan du résultat financier, les produits des titres restent stables : CHF 358'377.25 (2008 : CHF 355'613.81).

Dans le cadre des recettes de la fondation, il est à noter que durant l'exercice sous revue, la fondation a perçu CHF 750'000.- à titre d'exemption de la taxe. Il est relevé que sur ce montant, 250'000.- CHF ont été encaissés en 2009 mais concernent l'exercice 2008.

Pour ce qui est des charges de la fondation, il est à relever que la fondation a participé à trois projets majeurs, soit « Les Estudiantines » (CHF 400'000.-), « Bicincittà » (CHF 150'000.-) et « Medical services » (CHF 50'000.-).

La gestion comptable effectuée par CV Consulting remplit parfaitement nos exigences et simplifie fortement le travail du Conseil.

Budget 2010

La situation financière au 31.12.2009 a été discutée en séance de Conseil.

Le projet de budget 2010 a été accepté. Il comprend :

- Les bourses de la Commission Sociale : la participation de la FEE pour l'attribution des bourses d'études sera maintenue à 350'000.- CHF au lieu de 250'000.- CHF.
- Le soutien social pour la garderie : un cas par année en moyenne, équivalent à 25'000.- CHF/an.
- Le financement d'activités socio-culturelles : un budget de 10'000.- CHF est accepté pour des animations organisées pour et par des étudiants.

- La promotion de la Fondation : M. Claude Roubaty d'Antidote-Design à Lausanne continuera à travailler sur le dossier. Un premier budget estimatif est fixé à 6'000, CHF.

Rapport validé en séance du Conseil de Fondation
Lausanne, le 15 juin 2010

FEE
Susan Killias
Vice-présidente

FEE
Nathalie Pichard
Présidente

Annexes :

- « Soutiens de la FEE 2009, Bilan financier des projets »
- Extrait du procès-verbal signé et approuvé de la séance de la FEE du 15 juin 2010